

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 COURSE SUR PRAIRIE

18 AVR. 2024



MOTO-CLUB : Moto club RUMILLIEN

E-MAIL : gilles.veyrat@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE : 06-20-96-51-87 / 06 74 89 34 60

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Guy DALEX 06 20 96 51 87 Vice président Moto Club RUMILLIEN

N° D'ÉPREUVE FFM : 519

DATE : 20 et 21 juillet 2024

LIEU : 74186 Montagny Les Lanches

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	GAMBIN Michel	Licence : 010940
Président du Jury ou Arbitre* -----	DORIAN Hugues	Licence : 222814
Membre du Jury -----	VERNEX Marie Claude	Licence : 023818
Membre du Jury -----	DUBOIS PAGANON Eric	Licence : 009122
Commissaire technique responsable -	DUBOIS PAGANON Madeleine	Licence : 142851
Responsable du chronométrage -----	PERRET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
MOTOS ANCIENNES invitations	18 ans		MOTOS ANCIENNES 125 et plus	50€
Ligue MOTOS ANCIENNES	18 ans		MOTOS ANCIENNES 125 et plus	55€
PSAR ESPOIRS 50 cc	6 ans	8 ans	50 cc	25€
PSAR 125 cc	13 ans		125 cc	55€
PSAR VETERANS	40 ans		Classes 2 3 et 4	55€
PSAR ESPOIRS 85 cc	09 ans	15 ans	85 cc	45€
PSAR ESPOIRS 65 cc	07 ans	11 ans	65 cc	45€
Open Hors Championnat	13 ans		Classes 2 3 et 4	55€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur ALLOUCHE Pierre Yves 06 64 20 79 16	
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s) 1
Hôpital le plus proche	ANNECY	Temps de trajet (en min) 15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	MONTAGNY Les LANCHES	Longueur du circuit	1800m
Adresse	74186 MONTAGNY Les LANCHES	Largeur minimum de la piste	5m
		Largeur de la grille	35m
		Longueur de la ligne droite de départ	75m
		Nombre d'OCP*	12

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	45
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais :	0
En manche :	0

*Officiels Commissaires de Piste

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE :

VISA DE LA LIGUE

DATE :

30 AVR. 2024

VISA DE LA FFM

DATE :

NUMÉRO :

Le Président du Moto Club Rumillien



Gilles VEYRAT

(Signature)

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél. 04 75 55 22 50



MOTOCROSS

COURSE SUR PRAIRIE

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Moto club RUMILLIEN

DATE: Samedi 20 juillet 2024

LIEU: Montagny Les Lanches



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h00	19h30	Contrôles administratifs	Vendredi 19 juillet	
16h00	19h30	Contrôles techniques	Vendredi 19 juillet	
07h00	08h45	Contrôles administratifs	Samedi 20 juillet	
07h00	09h00	Contrôles techniques	Samedi 20 juillet	
09h15	09h30	Essais Libres	MOTOS ANCIENNES invitations	
09h35	09h45	Essais Libres	PSAR 65cc	
09h50	10h05	Essais Libres	PSAR 125	
10h10	10h25	Essais Libres	PSAR Vétéran	
		Entracte		
10h45	11h00	Essais Chronométrés	MOTOS ANCIENNES invitations	
11h05	11h20	Essais Chronométrés	PSAR 65cc	
11h25	11h40	Essais Chronométrés	PSAR 125	
11h45	12h00	Essais Chronométrés	PSAR Vétéran	
		Repas		
14h00	14h20	Manche 1	MOTOS ANCIENNES invitations	
14h25	14h40	Manche 1	PSAR 65cc	
14h45	15h05	Manche 1	PSAR 125	
15h10	15h25	Manche 1	PSAR Vétéran	
		Entracte		
15h50	16h10	Manche 2	MOTOS ANCIENNES invitations	
16h15	16h35	Manche 2	PSAR 65cc	
16h40	17h10	Manche 2	PSAR 125	
17h15	17h30	Manche 2	PSAR Vétéran	
17h45		Remise des Prix		

MOTO-CLUB : Moto club RUMILLIEN
DATE : Dimanche 21 juillet 2024
LIEU : Montagny Les Lanches

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h00	19h30	Contrôles administratifs	Samedi 20 juillet	
16h00	19h30	Contrôles techniques	Samedi 20 juillet	
07h00	08h00	Contrôles administratifs	Dimanche 21 juillet	
07h00	08h15	Contrôles techniques	Dimanche 21 juillet	
8h30	8h40	Essais Libres	PSAR 50 cc	
8h45	9h00	Essais Libres	PSAR 85 cc	
9h05	09h20	Essais Libres	Ligue Motos Anciennes	
9h25	9h40	Essais Libres	OPEN 2	
9h45	10h00	Essais Libres	OPEN 1	
		Entracte		
10h30	10h40	Essais Chronométrés	PSAR 50 cc	
10h45	11h00	Essais Chronométrés	PSAR 85 cc	
11h05	11h20	Essais Chronométrés	Ligue Motos Anciennes	
11h25	11h40	Essais Chronométrés	OPEN 2	
11h45	12h00	Essais Chronométrés	OPEN 1	
		Repas		
13h45	13h55	Manche 1	PSAR 50 cc	
14h00	14h20	Manche 1	PSAR 85 cc	
14h25	14h45	Manche 1	Ligue Motos Anciennes	
14h50	15h10	Manche 1	OPEN 2	
15h15	15h30	Manche 1	OPEN 1	
		Entracte		
16h00	16h10	Manche 2	PSAR 50 cc	
16h15	16h35	Manche 2	PSAR 85 cc	
16h40	17h00	Manche 2	Ligue Motos Anciennes	
17h05	17h25	Manche 2	OPEN 2	
17h30	17h50	Manche 2	OPEN 1	
18h15		Remise des Prix		